

FICHE DE CANDIDATURE
Pour l'accès au corps des professeurs des écoles au 1^{er} septembre 2026
par la voie d'inscription sur la liste d'aptitude
Rentrée 2026

A ADRESSER :	
à l'IEN de circonscription pour le :	vendredi 29 mai 2026
à l'IA-DASEN - DSDEN du Nord, DPEP-BGC, dscen59.dpep-bgc-gestionnaires@ac-lille.fr pour le :	vendredi 5 juin 2026

ÉTAT CIVIL

MADAME MONSIEUR *(cochez la case correspondante)*

NOM : NOM DE NAISSANCE :

PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

C.P. / VILLE :

TEL. : COURRIEL :

AFFECTATION

DEPARTEMENT : NORD PAS-DE-CALAIS *(cochez la case correspondante)*

ÉCOLE :

ADRESSE :

C.P. / VILLE :

PAYS (pour les personnels en détachement à l'étranger) :

CIRCONSCRIPTION :

POSITION ADMINISTRATIVE

<input type="checkbox"/> activité ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> congé formation <input type="checkbox"/> congé longue durée <input type="checkbox"/> congé longue maladie	<input type="checkbox"/> mise à disposition <input type="checkbox"/> détachement <input type="checkbox"/> congé parental jusqu'au 31.08.2026 ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> disponibilité jusqu'au 31.08.2026 ⁽²⁾
--	--

ÉLÉMENTS DE BARÈME

<ul style="list-style-type: none">• AGS au 01.09.2026 : ans mois Jours• Service militaire : du au (Joindre obligatoirement le certificat de position militaire pour la prise en compte dans le reclassement)• Note pédagogique : Date d'obtention :• Diplôme(s) universitaire(s) (DEUG ou équivalent BAC +2 ⁽³⁾) (joindre copies)• Titre(s) professionnel(s) autre(s) que le CAP d'instituteur ou D.E.S.I. : (joindre copies)• Directrice/directeur d'école de 2 classes et plus : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non• Affectation en Education Prioritaire : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, depuis le	Cadre réservé à l'administration
TOTAL BARÈME :	

¹ Sont également en position d'activité : le congé maladie, de maternité, d'adoption, le congé pour formation syndicale ou les décharges de service pour direction d'école ou pour exercice d'un mandat syndical, le poste adapté de courte ou de longue durée.

² La demande de réintégration doit être déposée dans les délais prévus pour prendre effet à compter du 1^{er} septembre prochain, soit avant le 30 juin 2026.

³ La validation des acquis en vue d'une inscription en licence de Sciences de l'Éducation ou autre, obtenue par la prise en compte de l'expérience professionnelle acquise en qualité d'instituteur n'est pas reconnue au titre d'un diplôme universitaire de niveau BAC+2.
Toute autre validation doit être justifiée par le duplicata du dossier présenté auprès de la commission de validation de l'université.

Je soussigné(e), sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des Professeurs des écoles au titre de la rentrée 2026.

À, le

Signature :

Visa de Madame l'Inspectrice / Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Transmis le

Cachet de la circonscription :

Signature de Madame l'Inspectrice /
Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale :